

**DEMANDE DE TRANSFERT ENTRANT  
vers l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne  
Année universitaire 2020/2021**

*Information : Le programme pédagogique en vigueur en 2019/20 est actuellement en cours d'évaluation et de modification. Une nouvelle maquette pédagogique sera probablement mise en œuvre à la rentrée 2020/21. Tant que cette maquette n'est pas validée et accréditée par les instances nationales et ministérielles, l'ENSASE n'est pas autorisée à communiquer sur celle-ci. Le principe de 4 ateliers de Master sera cependant maintenu.*

Cette demande est à déposer dans votre école d'origine pour avis et doit être retournée à l'ENSASE **avant le 18 mai 2020**, date butoir de réception des dossiers, tout dossier réceptionné au-delà de cette date ne sera pas examiné (ou cachet de la poste ultérieur). **Tout dossier incomplet ou reçu hors-délai ne sera pas examiné.**

École d'origine : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... INE : .....

Adresse : .....

.....

N° portable : ..... Mail : .....

Année de 1<sup>ère</sup> inscription dans une école d'architecture : .....

A ce jour, nombre d'inscriptions en Licence : ..... Nombre d'inscriptions en Master : .....

Nombre de crédits (ECTS) obtenus en Licence : .....

Nombre de crédits (ECTS) obtenus en Master : .....

Cycle et année d'études en 2019/2020 : .....

Cycle et Année demandé :    Licence 1 :                     Master 1 :

    Licence 2 :                     Master 2 :

    Licence 3 :

Veillez accompagner votre demande :

- d'un CV
- d'une lettre de motivation
- d'un dossier de travaux, uniquement en format A4 et en version papier
- des relevés des notes obtenues dans chaque cursus
- d'une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie au tarif en vigueur.

Démarches et délais d'instruction :

Les dossiers seront examinés par Groupe de travail Parcours Scolaire émanant de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante fin mai 2020.

Aucun transfert n'est automatique ni de droit. Les décisions tiennent compte de la capacité d'accueil de notre établissement et de la qualité et pertinence de votre candidature et ce, au regard des autres candidatures reçues.

Les résultats vous seront communiqués par courrier et vous devrez confirmer votre venue dans les délais demandés. Vous devrez venir vous inscrire à l'ENSASE en juillet 2020 (semaine du 13 juillet), un rendez vous vous sera proposé si vous êtes accepté.

Sans réponse dans les délais de votre part, votre transfert sera annulé.

**Tout transfert reste subordonné à la réussite dans l'année antérieure.**

Signature de l'élève :

Avis du directeur de l'école d'origine

Favorable

Défavorable

Le  
Signature du directeur

Avis du directeur de l'ENSASE

Favorable

Défavorable

Le  
Signature du directeur